



## Les trop lents progrès de l'intégration des enfants handicapés à l'école

Malgré une amélioration, leur inclusion dans le milieu « ordinaire » reste très en dessous des promesses de la loi de 2005. De nombreux élèves demeurent sans solutions. Parents, accompagnants et enseignants vivent, depuis cette rentrée, des situations insoutenables. PAGES 10 ET 11

PATRICIA HUCHOT-BOISSIER/ABACA

# SOCIÉTÉ

## L'école « inclusive » encore très loin de tenir ses promesses

Malgré une progression, l'intégration des enfants handicapés dans le milieu « ordinaire » fait plus que jamais, en cette rentrée, l'objet de tensions pour les enseignants et les parents.

CAROLINE BEYER [@BeyerCaroline](#)

### ÉDUCATION L'« école inclusive » ?

Pour les professeurs, elle va trop vite : difficile pour eux d'intégrer correctement un nombre croissant d'élèves handicapés. Pour les parents, c'est trop lent : beaucoup d'enfants restent encore à la porte de l'école « ordinaire ». « *Bricolage* » pour les premiers, « *combat* » pour les seconds, c'est d'une même voix qu'ils dénoncent une « *maltraitance* » institutionnelle pour les profs, pour les élèves handicapés et pour l'école en général, dont la



mission est d'instruire. Pourquoi tant de grogne en cette rentrée ?

« *L'école inclusive sera la cause de mon burn-out... alors que j'en étais une fervente partisane* », résume une directrice d'école maternelle. C'est de manière exceptionnelle qu'elle accueillait, lors de sa prise de poste, il y a vingt ans, des élèves souffrant de handicap. Un trouble neurodéveloppemental, puis, au fil des années, de plus en plus d'autistes, une multitude de troubles dys et, plus récemment, une fillette souffrant d'une maladie de la boîte crânienne, après un AVC. « *Parmi eux, beaucoup ne supportent pas le bruit ni les autres enfants. Dans des classes de 25* », raconte-t-elle. Sur ses six classes, elle compte aujourd'hui dix élèves « *notifiés MDPH* » - bénéficiant d'heures d'accompagnement attribuées par les maisons départementales pour les personnes handicapées (MDPH) - et dix autres en attente de notifications. « *La maternelle, c'est le tout-venant. Ils sont trop jeunes pour avoir un diagnostic. Bien souvent, ce sont les enseignants qui alertent* », souligne l'enseignante.

Face à cela, des parents parfois dans le déni, comme la mère de Marine. Faute d'avoir rempli correctement son dossier MDPH, elle n'a obtenu un accompagnement d'élève en situation de handicap (AESH) que cinq heures par semaine. Elle voudrait pourtant mettre sa fille à l'école à temps complet, faisant valoir le droit à la scolarisation dès 3 ans. « *L'inspecteur pourrait imposer une réduction de scolarisation, mais il n'est pas à l'école pour se rendre compte. Et il porte la doctrine de l'inclusion* », explique la directrice. Marine, pour qui l'équipe pédagogique suspecte un trouble du spectre autistique (TSA), multiplie les crises et passe, au maximum, une heure en classe. « *Le reste du temps, elle erre dans la cour ou dans la salle de motricité avec son AESH, qu'elle tape. On en fait ce qu'on peut. Tout le monde souffre. En attendant, je ne fais pas mon travail. Quel sera le résultat des évaluations de mes élèves quand ils*

*arriveront en CP?* », s'interroge la directrice.

Promesse de la loi de 2005, l'école inclusive a pris son temps en France. « *On part de loin. Nous sommes en pleine transition* », résumement les ministères de l'Éducation et du Handicap. Sous le premier quinquennat Macron, une forte impulsion a été donnée, avec un budget en forte progression (3,5 milliards cette année), la mise en place de pôles dédiés à l'inclusion - les PIAL - et le recrutement massif d'AESH. Des personnels qui, malgré les efforts du gouvernement pour aller vers des contrats pérennes, restent précaires. Alors qu'ils sont peu diplômés, peu formés, peu rémunérés, c'est sur eux que semble reposer l'inclusion.

« *Beaucoup nous lâchent dès la rentrée. Qui accepterait de travailler 24 heures par semaine dans de telles conditions, pour 900 euros par mois? Il faut arrêter de leur attribuer un rôle d'éducateur spécialisé* », estime une autre directrice, qui décrit des profils « *souvent abîmés par la vie, qui parlent mal français* ». « *Il faudrait que les professionnels de santé viennent à l'école, ajoute-t-elle. En ce qui nous concerne, nous gérons l'urgence de l'urgence, quitte à faire des choses illégales.* » Comme prendre quelques heures à « *un autiste qui va bien* » pour un cas jugé plus grave.

Depuis 2017, le nombre d'élèves porteurs de handicap progresse chaque année de 6%. Plus de 430 000 sont aujourd'hui scolarisés dans des classes ordinaires, à temps plein ou partiel. Parmi eux, les élèves faisant l'objet d'une notification MDPH pour un accompagnement individuel bondissent de 12%. Des notifications croissantes à l'heure où les diagnostics, des troubles autistiques aux troubles des apprentissages (« *dys* », hyperactivité), sont plus affinés et plus précoces, et où l'« *école inclusive* » est dans la bouche de tous les décideurs. Une évolution sociétale et politique majeure, qui se casse sou-

vent les dents sur la réalité. Dans son rapport publié fin août, la défenseur des droits, Claire Hédon, pointait une augmentation, en 2021, des saisines concernant des difficultés d'accès à l'éducation d'enfants en situation de handicap (+ 20 %, soit 700 dossiers). Les motifs? Beaucoup de décisions accordant le droit à une aide humaine non appliquées, et l'absence d'accompagnement sur le temps périscolaire. « *Les familles préfèrent ne pas scolariser l'enfant, ou alors celui-ci est très mal pris en charge* », explique Claire Hédon. Parfois, l'enfant est refusé à l'école. Selon l'Unapei, première fédération de défense des intérêts des personnes handicapées, 18 % des enfants n'ont aucune heure de scolarisation par semaine et 33 % moins de six heures, d'après une étude menée fin août auprès de ses associations.

« *Placer un enfant autiste aux côtés d'élèves "neurotypiques", c'est porteur. Par mimétisme, cela lui permet d'évoluer avec les codes sociaux de notre société. Mais l'école inclusive est un leurre. La manière dont les choses se font est destructrice* », résume Marie, cadre dans la banque qui a opté pour un mi-temps - sa « *seule vie sociale* » -, pour s'occuper de son fils Mathieu, 14 ans. Épileptique depuis ses 4 ans, l'adolescent a connu une scolarité primaire douloureuse, au fil des troubles diagnostiqués - autisme, hyperactivité, dyspraxie, tachycardie -, face auxquels l'école publique rurale dans laquelle il est alors scolarisé est dépassée. « *Ils ne voulaient pas d'une tierce personne, l'AESH, dans la classe. Il a été maltraité verbalement, parfois physiquement avec des traces sur les poignets, raconte sa mère. L'école me disait qu'il était attardé mental, violent, et qu'il devait rejoindre une structure spécialisée. Elle voulait se débarrasser de lui.* »

Pour l'entrée en sixième, la famille vend sa maison et déménage à Montpellier, pour être proche du CHU, et choisit un collège privé. « *Il a 15 de moyenne. Il a été dia-*



gnostique Asperger », explique Marie, qui décrit une équipe pédagogique à l'écoute, prête à tous les aménagements. Reste pourtant le combat quotidien qu'elle mène, sans fléchir mais épuisée. Former l'AESH aux troubles de son fils, la rémunérer davantage, échanger avec les enseignants sur les méthodes qui fonctionnent, reprendre chacun des cours, qui sont, pour Mathieu, comme « du chinois qu'il lirait sans lunettes ».

À entendre le discours des décideurs, il semble que la transformation va se faire d'elle-même et que l'adaptation des professeurs aux élèves à « besoins particuliers » sera profitable à l'ensemble de la classe. « La solution miraculeuse d'une telle adaptation n'est jamais développée. (...) La littérature sur l'inclusion est édifiante, par le dédain et l'absence de sens des réalités », estime Magali Jeancler dans *L'Envers de l'école inclusive*, paru mi-octobre (Gallimard). La « divine recette », portée par des « pédagogues et idéologues » arguant que l'« approche inclusive » permettrait à tous les élèves de se rejoindre « sans faire baisser le niveau », cette professeur des écoles ne la supporte plus. À Paul, autiste, a été attribué en CE1 un AESH qui lui a d'abord paru « bizarre », avant de se révéler psychotique. L'élève a régressé. Et « quelle a pu être l'issue scolaire de Kadi, qui a passé ses deux dernières années de primaire à faire des trous dans le mur de sa classe dans un silence obstiné et rageur ? », interroge la professeur, qui aborde sans fard la question de la déficience mentale. Selon elle, l'inclusion n'est, pour l'heure, qu'« un artifice de la novlangue néolibérale ». ■

Placer un enfant autiste aux côtés d'élèves « neuro-typiques », c'est porter. Par mimétisme, cela lui permet d'évoluer avec les codes sociaux de notre société. Mais l'école inclusive est un leurre. La manière dont les choses se font est destructrice

MARIE, CADRE DANS LA BANQUE ET MÈRE D'UN ENFANT DIAGNOSTIQUÉ AUTISTE ASPERGER

« L'école inclusive sera la cause de mon burn-out... alors que j'en étais une fervente partisane »

UNE DIRECTRICE D'ÉCOLE MATERNELLE





Une enfant autiste assiste à un cours dispensé par un accompagnant d'élève en situation de handicap (AESH) dans une école dotée d'un Pôle inclusif d'accompagnement localisé, à Cenon (Gironde), le 2 septembre.

PHILIPPE LOPEZ/AFP